

## Condition de vente pour

**Le Gîte-Refuge Le Moulin 32 chemin du Moulin des Frasserands 74400 Argentière**  
**Siret 433 741 741 00014- APE 552EO**

### 1-Réservations

Toute option ou réservation par téléphone ne sera considérée comme définitive qu'après la réception arrhes. Les demandes de réservations ne sont prises en compte que si elles sont accompagnées des arrhes correspondantes. La réservation ne deviendra effective qu'après notre accord. Les places dans les dortoirs seront attribuées par ordre d'enregistrement des réservations.

### 2-Règlement des séjours

Toute demande de réservation devra être accompagnée d'un acompte de 30% du prix total du séjour. Le règlement du solde devra se régler à la fin du séjour. Le non versement des arrhes demandé dans les 8 jours de votre pré réservation du séjour équivaut à une annulation de votre réservation. Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

### 3-Taxe de séjour

La taxe de séjour et la TVA sont incluses dans nos tarifs

### 4-Les couchages

Nous avons seulement des chambres collectives. Les couchages sont garnis d'une couverture, d'un oreiller. Les draps ou les sacs de couchages sont à la charge du locataire.

### 5-Annulation

En cas de non présentation du client au gîte, le montant total des arrhes sera encaissé. Les arrhes constituent un moyen de dédit et demeurent acquises à l'hôtelier pour toute réservation annulée ou modifiée (sources : préfecture, D.D.C.I.P, chambre syndicale hôtelière...)

### 6-Arrivées Départs

Les arrivées se font entre 15H et 18H les départs avant 10H. Nous vous remercions de respecter ces horaires. En absence de message téléphonique ou d'un E-mail du résident précisant qu'il a du différer la date de son arrivée après 18H la réservation deviendra disponible.

### 10-Animaux

Les animaux ne sont pas admis dans le Gîte.

### 12-Tabac

Il est interdit de fumer dans les lieux à usage collectif. Fumer ici vous expose à une amende forfaitaire de 68€ ou à des poursuites judiciaires.

### 13-Responsabilité Assurance

Il appartient au résident de s'assurer convenablement pendant toute la durée du séjour. Le gîte-Refuge Le Moulin décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries, perte ou détérioration d'objets personnels ou en cas d'incidents divers relevant directement de la responsabilité des résidents.

### 14-Litiges

Pour tout litige seul les tribunaux de la circonscription seront compétents.

### 15-Autres prestations para-hotelières

Pour d'autres prestations para-hotelières (linge de toilette, location de drap, pique-nique) tarifs et renseignements à l'accueil.